



## Compte-rendu de la CAPA des SAENES (31 mai 2010)

### Liste d'aptitude : (tableau page 2)

Désormais, pour la seconde année, pour prétendre à cette liste il faut envoyer CV et lettre de motivation. La pratique administrative est de s'appuyer d'abord sur le barème puis, dans un second temps, consulte les CV et les lettres de motivation. L'entretien professionnel est aussi regardé.

Il y avait 4 possibilités pour 101 candidats. Rappelons que l'année dernière, 96 agents étaient sur la liste et que 6 possibilités étaient offertes. Une liste complémentaire de 3 noms a été faite pour combler les refus du bénéfice de la liste d'aptitude.

La liste a été modifiée puisque les CV ont montré des parcours moins riches pour certains, selon les autorités académiques. Un vote a été fait et les commissaires paritaires (A&I, SGEN-CFDT et SNASUB) ont voté contre la modification.

Un débat a été fait sur la nature des postes de la catégorie C. Pour l'Administration, les postes difficiles sont ceux repérés par l'attribution de points NBI. Le SNASUB conteste cet angle puisque une part importante des adjoints administratifs travaillent désormais pour des tâches de SAENES, voire d'Attachés. On ne peut donc limiter le choix de tel ou tel agent à partir des seules fonctions reconnues par l'Administration. Il est nécessaire de procéder à une requalification généralisée des postes d'adjoints et des adjoints eux-mêmes.

### Tableau d'avancement (tableaux page 2)

#### Classe supérieure

123 agents retenus pour 10 possibilités. C'est à peu près les proportions que l'on avait l'année dernière (120 agents sélectionnés et 10 possibilités en 2009-10).

Un certain nombre de collègues étant à la fois admissibles au concours de SAENES Classe exceptionnelle et sur la liste des 10 lauréats, il a été nécessaire de procéder à une liste complémentaire.

Par ailleurs, comme nous l'avions annoncé, les entretiens professionnels peuvent avoir une incidence sur la carrière. Cela s'est confirmé lors de la discussion sur le tableau d'avancement pour la classe supérieure. Un collègue a été purement et simplement évincé de la liste car son entretien ne lui était pas élogieux.

#### Classe exceptionnelle

90 agents retenus pour 6 possibilités. C'est aussi à peu près les mêmes proportions que l'année passé (102 agents sélectionnés et 5 possibilités). Là aussi, les autorités académiques se sont appuyées sur l'entretien professionnel pour déclasser un collègue.

#### Sommaire :

- liste d'aptitude et tableau d'avancement : Page 1-2
- Bilan du mouvement : p.2
- Reçus sur la liste d'aptitude SAENES - 2010 : p.2
- Reçus sur le tableau d'avancement SAENES Classe Excep. : p.2
- Reçus sur le tableau d'avancement SAENES Cl. Sup. : p.2
- Les collègues qui mutent : p.3
- Liste des postes vacants : p.3
- Déclaration du SNASUB à la CAPA : p.4

## **CONSEIL A TOUTES ET TOUS :**

**la rédaction d'un entretien professionnel devient primordial pour classer et déclasser les agents. Nous ne saurions que trop conseiller aux collègues d'exiger de leur supérieur hiérarchique direct de développer leur rédaction. Nous constatons que lors des CAPA, une « production littéraire » peu fournie, un mot maladroit, une sobriété dans l'expression, peut compromettre le classement d'un agent.**

## Mouvement

48 SAENES participaient au mouvement. 21 obtiennent un de leurs vœux (15 d'entre eux dès le 1er vœu). Il y avait 1 avis défavorable.

Une collègue en mesure de carte scolaire se retrouve sans poste. Plusieurs postes doivent lui être proposés par les autorités académiques.

## Intégration, Congé de formation professionnelle (CFP)

3 intégrations sont effectives au 1er septembre 2009. Un seul agent aura un CFP l'année prochaine.

## Détachement

9 demandes de détachement, 1 possibilité. Il y avait aussi une demande de renouvellement de détachement que les autorités académiques vont reconduire.

## Titularisation

23 titularisations, avec des ajournements.

Les ajournements sont liés à une durée dépassant 36 jours de congés dans l'année hors congés annuels. Cela peut concerner des collègues en congé maternité ou maladie. Dans ces cas, la titularisation survient après le 1er septembre. ( cf. Décret n°94-874 du 7 octobre 1994, Article 26 : « le total des congés rémunérés de toute nature accordés aux stagiaires en sus du congé annuel ne peut être pris en compte comme temps de stage que pour un dixième de la durée statutaire de celui-ci. »). En conséquence, si l'administration constate des absences de plus de 36 jours, la durée du stage sera prolongée sur l'année scolaire suivante du nombre de jours d'absence diminué de 36 jours. Ainsi, 70 jours de congés de maladie entraînent une prolongation de stage de 70 jours moins 36 jours soit 34 jours et la titularisation n'aura lieu que le 5 octobre.

Notons qu'une collègue aura un renouvellement de stage ; une autre est en attente et son cas sera vu à la CAPA du 6 juillet 2010.

Reçus sur la liste d'aptitude SAENES - 2010		
	Prénom - nom	Affectation 09-10
<i>Liste principale</i>		
1	Marie-Dominique FEUILLET	EREA les Marettes, Hérouville St Clair
2	Mylène HYRCZA	CROUS, Caen
3	Sylvie HUREL	CROUS, Caen
4	Claude GOHEL	Rectorat, Caen
<i>Liste complémentaire</i>		
5	Isabelle FOUCAULT	Collège Monnet, Flers
6	Chantal DETERVILLE-AUBERT	IUFM, université, Caen
7	Ghislaine PITREL	Collège Heurgon-Desjardins, Cerisy-la-Salle

## Reçus sur le tableau d'avancement SAENES

- Classe Exceptionnelle - 2010

	Prénom - nom	Affectation 09-10
<i>Liste principale</i>		
1	Elisabeth DAVIDSON	LPO Dumont d'Urville, Caen
2	Brigitte LE TALLEC	LP Les Sapins, Coutances
3	Anne-Marie MOUCHEL	CROUS, Caen
4	Francine RAY	Université, Caen
5	Marie-Laure LAGALLE	Université, Caen
6	Catherine GOSSELIN	LT Lehec, St Hilaire du Harcouet
<i>Liste complémentaire</i>		
7	Annick LE COLEY	DDCSPP, St Lô
8	Françoise ESCROIGNARD	Collège Camus, Torigni sur Vire

## Reçus sur le tableau d'avancement SAENES

- Classe Supérieure - 2010

	Prénom - nom	Affectation 09-10
<i>Liste principale</i>		
1	Marie-Ange FAURE	LGT Cornu, Lisieux
2	Dominique BONHOMMET	CIO, Caen 2
3	Nadine DUREL	Collège Fouace, St Vaast la Hogue
4	Elisabeth LENEVEU	LG Gambier, Lisieux
5	Emmanuelle BOURDON	IUFM, université, Caen
6	Murielle LETERTRE	DRONISEP, Caen
7	Michèle YVERT	IUFM, université, Caen
8	Francine RIDEREAU	ENSICAEN, Caen
9	Lucie BRIQUET	LP Claudel, Caen
10	Manuela FLAMBARD	LGT Tocqueville, Cherbourg
<i>Liste complémentaire</i>		
11	Marie-Claire MARTY	CIO, Lisieux
12	Stéphanie MONCUIT	LGT, Lebrun, Coutances
13	Valérie DELARUE	Université, Caen
14	Valérie PUYDARRIEUX	LGT Tocqueville, Cherbourg
15	Annick GARREAU	Rectorat, Caen
16	Myriam LELOUP-NEVEU	Université, Caen
17	Nathalie MAZOUZI	LP Tristan, La Ferté Macé

## *réforme de la grille indiciaire de la catégorie B*

Une réforme de la grille indiciaire de la catégorie B est effective depuis novembre 2009. Le Ministère de l'Education nationale souhaitait attendre la fin de l'année pour la mettre en œuvre. Cela pourra avoir des conséquences sur votre nombre de points d'indice. Afin d'étudier la nouvelle situation ouverte par cette réforme, une CAPA spéciale est prévue le 6 juillet 2010. Nous vous informerons à son issue.

# Mouvement SAENES 2009-2010

NOM PRENOM	Affectation 2009-10	Affectation 2010-2011
BONNEAU Pascal	LGT Tocqueville, Cherbourg	IUT, Cherbourg
CAILLOT Caren	Académie Aix-Marseille	Collège Léandre, La Ferrière aux Etangs
CERDA Frédéric	CROUS, Caen	LGT La Morandière, Granville
CHAUVIN Catherine	LPO Laplace, Caen	LGT Malherbe, Caen
DANQUIGNY Bruno	Collège Savary, Gouzeaucourt (académie de Lille)	Rectorat, Caen
DE MIN Karine	Sans affectation	LP Lépine, Caen
HERMILLY Béatrice	LGT Cornu, Lisieux (provisoire)	LGT Cornu, Lisieux (définitif)
HOUSTIN Stéphanie	Rectorat, Caen	Université, Caen
LAFOSSE Maryline	Collège Lavalley, St Lô	Collège Maupas, Vire
LATOURE Elisabeth	IUFM, université, Caen	CIO Caen 1, Caen
LEDOUX Léa	IA Manche, St Lô	Collège Lavalley, St Lô
LUGAND Jérémy	LP Jooris, Dives sur mer	Collège Proust, Cabourg
MAHIEU Sandra	IA Calvados, Hérouville St Clair	Université, Caen
MALLET Sophie	IA Calvados, Hérouville St Clair	Université, Caen
MERSCH Fabienne	Sans affectation	Collège Gambetta, Carentan
NATIELLE Alexa	Collège Mirbeau, Trévières (provisoire)	Collège Mirbeau, Trévières (définitif)
PERIER Lydie	Collège Barbey d'Auréville, St Sauveur le Vicomte	Collège St Exupéry, Ste-Mère-Eglise
PIQUOT Emmanuelle	LP Sauxmarais, Tournaville	CIO, antenne L'aigle-Mortagne
ROGER Lionel	DRJSCS, Caen	IA Calvados, Hérouville St Clair
SCHIELIN Martine	Rectorat, Caen	LGT Malherbe, Caen
TRIDERA Fabienne	GRETA du Calvados, Caen	LG De Gaulle, Caen

Affectations indiquées à titre officieux. Seul l'arrêté d'affectation émis par le service du rectorat a un caractère officiel.

## Nos élu-es

### titulaires

**Sylvie DORE,**  
LPO Sorel  
Avenue du Labrador,  
14 600 HONFLEUR  
02.31.81.68.68

**François FERRETTE,**  
Inspection académique de l'Orne  
Place Bonet, 61 000 Alençon  
09.77.50.72.99

### suppléantes

**Andrée CLEMENTE,**  
Collège Jacquard,  
1, rue de Flandre  
14 000 CAEN  
02.31.75.33.30

**Danielle MOREL**  
Rectorat de Caen,  
168, rue caponière, 14 000 CAEN  
02.33.32.53.02

Les commissaires paritaires SNASUB  
se tiennent à votre disposition  
pour toute information complémentaire.

Document édité par le SNASUB-FSU  
sur la base des éléments fournis en CAPA SAENES du 31 mai 2010.

## POSTES VACANTS A L'ISSUE DE LA CAPA

NG : non gestionnaire  
GM : gestion matérielle  
NL : non logé  
Le chiffre indique le nombre de poste par structure.

### CALVADOS (13 postes)

- Lp Jooris, Dives/mer (1, NL, NG)
- LP Laplace, Caen (1, NL, NG)
- LP Claudel, Caen (1, NL)
- rectorat (2)
- IUFM (1)
- Inspection académique (2, fonction adm., NL)
- CIO Caen2, Caen (1, fonction adm., NL)
- CIO, Bayeux (1, fonction adm., NL)
- Greta Calvados, Caen, (?) (1)
- LP Liard, Falaise (1, NG, NL)
- DRJSCS, Caen (1, NL)
- CROUS, Caen (1, fonct. admin., NL)

### MANCHE (10 postes)

- Collège Grillard, Bricquebec (1, fonction adm., NL)
- CIO, Cherbourg (1)
- collège Montgomery, Ducey (1, GM, logé, F5)
- collège Moulin de Haut, Percy (1, GM, logé, F4)
- collège Ferry, Querqueville (1, fonction admin., NL)
- collège le clos tardif, St James (1, GM, NL)
- Inspection académique, St Lô (1, fonction adm., NL)
- collège B. d'Aureville, St Sauveur le Vicomte, (1, GM, logé, F3)
- lycée Tocqueville, Cherbourg, (1, fonction adm., NL)
- LP Sauxmarais (1, fonction adm., NL)

### ORNE (7 postes)

- lycée M. de Navarre, Alençon (1, NG, NL)
- Inspection académique, Alençon (2, fonction adm., NL)
- collège Chartier, Mortagne (1, NG, NL)
- collège Grenier, Le Mêle/Sarthe (1, GM, logé, F4)
- collège Goscinny, Céaucé (1, GM, logé, F5)
- DDCSPP, Alençon, (1, NL)

Cette liste est donnée à titre indicatif sous réserve de confirmation de la DPAP.

### **Que deviennent les postes vacants à l'issue de la CAPA ?**

Après l'affectation des titulaires ayant participé au mouvement, d'autres SAENES vont être affectés. Voici alors l'ordre d'affectation :

- 1) intégration dans le corps par liste d'aptitude,
- 2) intégration dans le corps par concours interne,
- 3) intégration dans le corps par concours externe,
- 4) intégration dans le corps par détachement,
- 5) intégration dans le corps en tant que Ancien combattant et victime de guerre (ACVG),
- 6) intégration dans le corps en tant que travailleur handicapé,
- 7) intégration dans le corps par liste complémentaire du concours alternatif la liste complémentaire du concours interne puis la liste complémentaire du concours externe.

Si des postes restent vacants malgré la liste ci-dessus, ils sont attribués à des contractuels.

# Déclaration du SNASUB

**CAPA des SAENES Du 31 mai 2010**

Monsieur le Premier ministre a annoncé le gel des dépenses publiques, donnant ainsi un nouveau coup d'accélérateur à une politique déjà massivement destructrice d'emplois publics à l'aide d'outils comme la RGPP, avec le « principe » de la suppression d'un poste de fonctionnaire pour deux départs en retraite, mais aussi avec la loi sur la mobilité.

On voit bien que les outils pour supprimer massivement des postes et restructurer les services sont désormais en action. Cette cure d'austérité à l'échelle de notre académie va se traduire par de nouvelles réorganisations devant permettre la suppression de 12 postes administratifs pour la rentrée 2010.

Les restructurations se poursuivent avec leur cortège de rétrécissement du service public :

- le **Schéma Directeur des Infrastructures** va entraîner la concentration de missions informatiques sur quelques points du territoire. Il accompagne l'affaiblissement de nombreuses IA et de rectorats ;

- la mise en place très difficile de **CHORUS** défraie la chronique à travers les dysfonctionnements liés aux frais de déplacement. Cela n'est pas sans conséquences sur l'organisation générale des services, la démotivation des personnels et sur la pérennité même de nos missions.

- demain **SIRHEN** et l'**Opérateur National de Paie** accéléreront la disparition de postes, notamment de gestionnaires de paye et de personnels.

La carrière des SAENES est finalement très vite bloquée et ses possibilités de progresser demeurent bien opaques. Le SNASUB milite pour des salaires où la part indiciaire est déterminante avec une grille indiciaire digne de ce nom.

Enfin, sur le dossier des retraites, le gouvernement confirme ses orientations; Il a adressé aux syndicats et au patronat son « Document d'orientation sur la réforme des retraites ». Derrière un habillage qui se veut rassurant sur le maintien du régime par répartition, il manœuvre pour contenir une mobilisation qui s'amplifie mais confirme en réalité ses orientations dangereuses pour le niveau des pensions. Il préconise en effet de travailler plus longtemps, avec deux leviers possibles le recul de l'âge légal de la retraite, ou /et l'augmentation de la durée de cotisation. Cette réforme des retraites doit être retirée.



## Pour le SNASUB, chaque collègue compte !

Permanence syndicale quotidienne (13h30 - 17h30) : 09.77.50.72.99 /06.11.64.15.57

<http://www.snasub-caen.fr/>